



Appel à propositions : Activités culturelles 2012 - Liban
Date limite de soumission : 31/05/2012
EuropeAid/132694/L/ACT/LB

Dans le cadre de sa politique européenne de voisinage, l'Union européenne finance des activités culturelles dans ses pays voisins, à travers ses délégations.

Le programme des activités culturelles de la délégation de l'Union européenne au Liban a deux objectifs :

- Le dialogue et l'échange entre les cultures et les civilisations,
- La promotion de la compréhension mutuelle et du rapprochement entre les peuples à travers les échanges culturels.

Objectifs et priorités de l'appel

L'**objectif** du présent appel à propositions est d'initier un dialogue culturel entre les peuples à travers des activités artistiques ou culturelles.

Les secteurs et thèmes privilégiés sont, entre autres :

- la musique,
- la littérature,
- les arts de la scène (théâtre, danse, etc.)
- les arts plastiques (sculpture, peinture, etc.),
- les arts audiovisuels (cinéma, télévision, radio, arts digitaux et des médias, vidéo art, etc.)
- la photographie,
- la lecture,
- les contes,
- la bande dessinée.

Les projets doivent permettre une **interaction forte** entre les participants et être accessibles à de nombreux groupes sociaux.

Les actions proposées peuvent couvrir :

- Des activités et événements, expositions, compétitions, ateliers de travail, projets via les nouveaux médias visant à promouvoir le dialogue interculturel en particulier entre les jeunes de différentes nationalités et communautés libanaises,
- Des actions visant à renforcer les contacts et la création de réseaux entre des artistes amateurs/professionnels libanais d'une part, et des artistes et organisateurs étrangers de foires

artistiques internationales, biennales ou festivals culturels de l'autre, et/ou à promouvoir les acteurs culturels libanais à l'étranger à travers des réunions ou des formations qui ont lieu au Liban.

Il est important que les demandeurs se conforment aux **objectifs et priorités** du présent appel à propositions et garantissent la visibilité du financement de l'Union européenne.

Caractéristiques de l'appel

Zone géographique : les actions doivent être mises en œuvre au Liban, de préférence dans plus d'une région

Demandeurs et partenaires : autorités locales ou associations d'autorités locales du Liban ou d'un pays de l'UE (il est cependant préférable que le demandeur soit une autorité locale du Liban)

Durée de l'action : la durée de l'action ne peut excéder 12 mois

Enveloppe financière totale disponible : 100 000 EUR

Montant minimal de la subvention : 15 000 EUR

Montant maximal de la subvention: 30 000 EUR

Pourcentage du cofinancement:

Le financement de l'UE s'élèvera à au moins 55% du total estimé des coûts éligibles de l'action

Le financement de l'UE s'élèvera au maximum à 80% du total estimé des coûts éligibles de l'action

Les demandeurs devront soumettre leur dossier complet de demande au plus tard le 31 mai 2012. L'enregistrement sur PADOR des demandeurs et partenaires est obligatoire

Pour une information complète, nous vous invitons vivement à lire les [lignes directrices](#) de cet appel. Cités Unies France reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.